



**Conseil
du paysage
québécois**

Les paysages agricoles du Québec

Présentation à la Commission sur l'avenir
de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec
le 30 août 2007

David Belgue, président CPQ

Le Conseil du paysage québécois regroupe des intervenants régionaux, des associations et ordres professionnels

- Association des aménagistes régionaux du Québec
- Association des architectes paysagistes du Québec
- Conseil régional de l'environnement des Laurentides
- Comité du patrimoine paysager estrien
- Ordre des agronomes du Québec
- Ordre des architectes du Québec
- Ordre des urbanistes du Québec
- RURALYS (Kamouraska)
- Villes et villages d'art et de patrimoine

Présentation

- **La notion du paysage**
- **Questionnement du Conseil concernant l'avenir des paysages agricoles**
- **Éléments de réflexion**
- **Pistes de solution au Québec et en Europe**
- **Conclusion**

La notion du paysage

- Plus que les caractéristiques visibles d'un territoire, le «beau paysage»
- Le paysage est le résultat des interactions entre les populations, leurs activités (la culture) et les lieux qui les accueillent



La notion du paysage

- Un ensemble dynamique de relations entre les êtres vivants occupant un espace donné
- Un lieu de mémoire lié à la fierté et à l'identité d'une région



La notion du paysage

- L'assemblage des éléments naturels constitue la matière première du paysage
- L'homme transforme sans cesse son milieu et crée des paysages humanisés avec les paysages ruraux, villageois et urbains



Questionnement du CPQ

- **Quel est l'avenir des paysages agricoles du Québec?**
- **Face aux changements et défis majeurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, quelle importance sera accordée aux impacts sur les paysages agricoles?**

Questionnement du CPQ

- Des changements majeurs des paysages agricoles



Éléments de réflexion

- L'augmentation de la taille des fermes, la diminution de leur nombre et la généralisation de la monoculture
- L'introduction et l'adoption de nouvelles technologies et méthodes de production
- Le déboisement en vue de l'augmentation des superficies requises pour fins d'épandage des lisiers

Éléments de réflexion

- L'abandon des activités agricoles et l'enfrichement des terres
- L'étalement urbain et l'occupation du territoire rural par des « rurbains »
- L'émergence de l'agriculture de créneaux
- Les paysages agricoles et l'identité territoriale

Impacts sur le parcellaire

1950



Source : Phototeque nationale de l'Air, gouvernement du Canada.

2000



Source : Ministère des Ressources naturelles, orthophotographie numérique, gouvernement du Québec.

Évolution d'une portion de rang agricole dans la région de Sainte-Hyacinthe (bassin versant du ruisseau des-Auinages)

De 1950 à 2000, l'agrandissement des parcelles, la disparition des arbres isolés, d'un boisé et de nombreuses haies constituent les principales transformations des structures du paysage. Le bâti a également subi d'importantes modifications : disparition de certaines fermes et des bâtiments isolés, agrandissement des fermes restantes.

1950



2000



Cartes d'inventaire des structures du paysage

-  Arbre isolé
-  Haies
-  Route
-  Cours d'eau
-  Affluents du cours d'eau
-  Parcelles agricoles
-  Boisés
-  Zones bâties et bâtiments isolés



Source: Gérald Domon, Colloque Solidarité rurale 2006

Intensification et uniformisation

1 En quoi et pourquoi le paysage est aujourd'hui une composante essentielle

→ Basses-Terres

Traductions en terme de paysage

Uniformisation



Source: Gérald Domon, Colloque Solidarité rurale 2006

Impacts: déprise et enfrichement



Source: Gérald Domon, Colloque Solidarité rurale 2006

Modification du bâti agricole



Source: Commission sur les biens culturels: patrimoine et paysage agricole, Île-d'Orléans

Un faible souci d'intégration

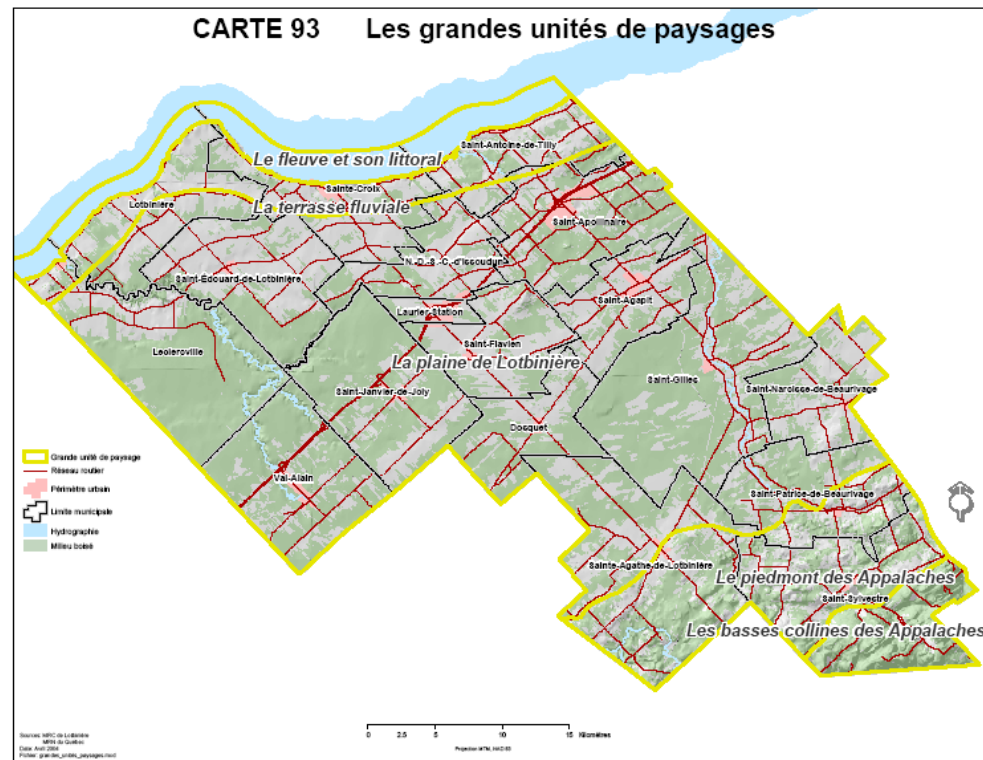


Quelques pistes de solution

- Les paysages agricoles: un enjeu collectif
- Des efforts de prise de conscience au Québec
 - MRC de Lotbinière
 - Ville de Longueuil
 - Comité du patrimoine paysager estrien
 - Charte de paysages des Laurentides

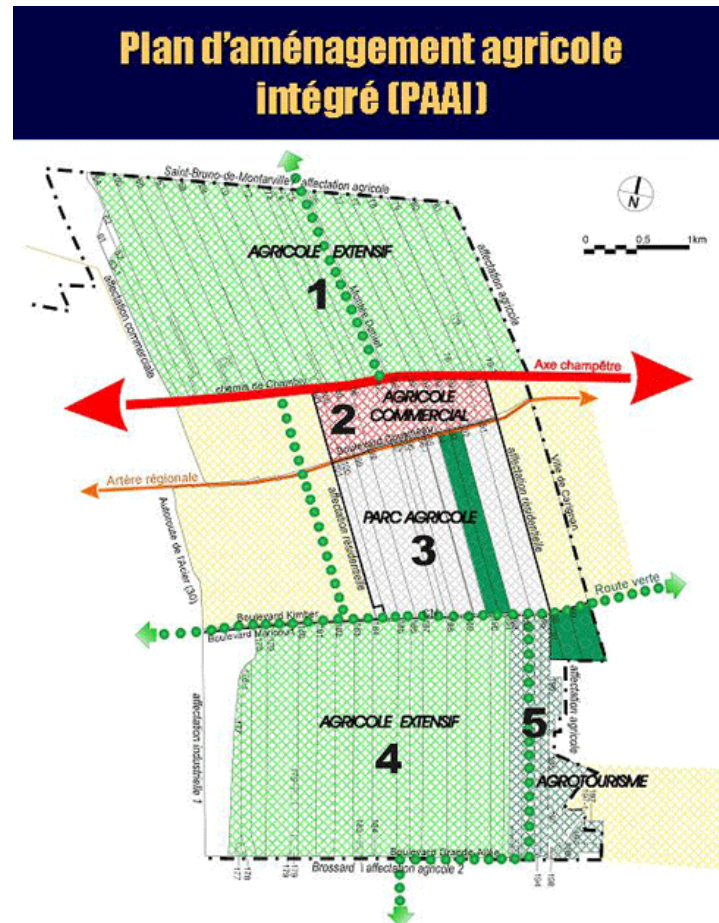
Efforts de prise de conscience au Québec

MRC de Lotbinière



Efforts de prise de conscience au Québec

Ville de Longueuil:



Efforts de prise de conscience au Québec

Paysages estriens
Comité du patrimoine paysager estrien

Nos paysages, une richesse à préserver

Une mosaïque pittoresque de paysages ruraux, forestiers et urbains
Des lacs et des rivières, des vallées et des montagnes à perte de vue
Des cultures et des histoires riches et variées
Nos paysages sont un élément fondamental de notre économie et de notre qualité de vie.
Ensemble, travaillons à préserver notre patrimoine paysager!

www.paysagesestriens.qc.ca 819 864-0301

Charte des paysages estriens



Ses objectifs

- Favoriser la reconnaissance et la valorisation des paysages estriens
- Promouvoir l'élaboration de plans de gestion
- Encourager la mise en œuvre de mesures de protection et de gestion
- Favoriser la diffusion de l'information

Ses valeurs et ses principes

- Les paysages estriens sont une richesse patrimoniale
- Ils sont le résultat de l'interaction de facteurs naturels et humains
- Ils sont le reflet de l'histoire et de la culture des Estriens
- Ils sont le fruit de l'occupation humaine et de l'usage des terres
- Ils sont le résultat de l'interaction de facteurs naturels et humains
- Ils sont le fruit de l'occupation humaine et de l'usage des terres
- Ils sont le résultat de l'interaction de facteurs naturels et humains
- Ils sont le fruit de l'occupation humaine et de l'usage des terres

Ses engagements

- Les paysages estriens sont une richesse patrimoniale
- Ils sont le résultat de l'interaction de facteurs naturels et humains
- Ils sont le fruit de l'occupation humaine et de l'usage des terres
- Ils sont le résultat de l'interaction de facteurs naturels et humains
- Ils sont le fruit de l'occupation humaine et de l'usage des terres
- Ils sont le résultat de l'interaction de facteurs naturels et humains
- Ils sont le fruit de l'occupation humaine et de l'usage des terres
- Ils sont le résultat de l'interaction de facteurs naturels et humains



Efforts de prise de conscience au Québec



EXEMPLAIRE

CHARTRE DES PAYSAGES NATURELS ET BÂTIS DES LAURENTIDES

« Définition paysage: l'ensemble des paysages et ce qui se situe et situe à proximité d'un horizon descriptif sans être, avec le paysage, à son époque, dans une relation de complémentarité, de concurrence ou de complémentarité. Au sens de la loi sur l'accès à l'information, le document est exempt de divulgation d'information personnelle et/ou commerciale. »

L'endosseur

RECONNAÎT QUE

I. le paysage est source de créativité et d'expressions. Il fait partie intégrante de notre patrimoine naturel, culturel et collectif;

II. le paysage est un bien commun, de responsabilité individuelle et collective, ce qui en fait un enjeu de société;

III. le paysage est à la fois le résultat et la reconnaissance des occupations successives du territoire, il évolue constamment et à des échelles diverses;

IV. l'origine des Laurentides est privilégiée par la diversité de ses paysages et de ses grands espaces naturels. Ces richesses ont un potentiel économique inestimable pour le développement de la région, entre autres, pour les touristes de montagne et de récréation;

V. les pressions de développement sur les milieux engendrent des conséquences de plus en plus déterminantes aux plans environnemental, social et économique. Dans un contexte où les paysages se bâtissent également, il devient urgent d'agir pour protéger la diversité et la santé de nos paysages.

SENGAGE À

I. reconnaître, protéger et mettre en valeur les paysages des Laurentides;

II. faire des paysages des priorités dans la mise en valeur de la région et l'amélioration de la qualité de vie;

III. reconnaître qu'il est essentiel de mettre sur pied un mécanisme de concertation régionale;

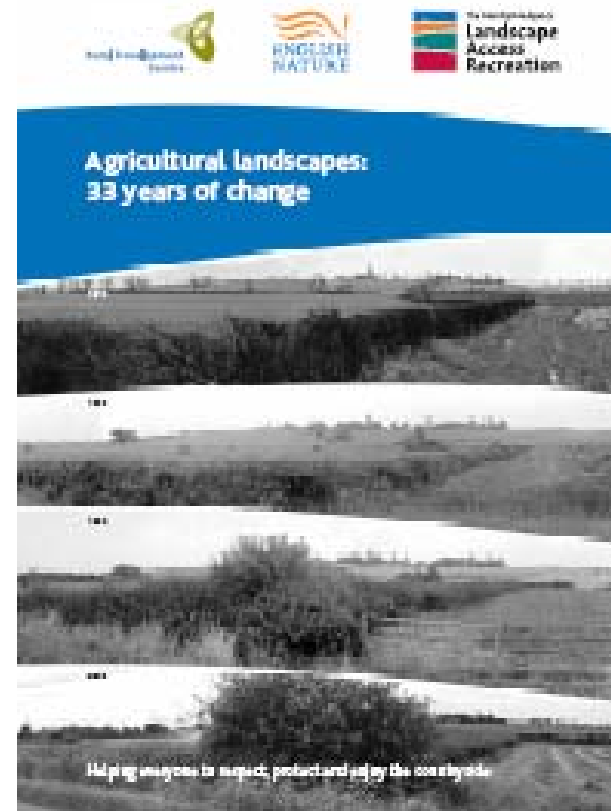
IV. élaborer, selon sa jurisdiction et à son rythme, un mécanisme de mise en œuvre permanente des paramètres de plus en plus précis, propres à protéger et mettre en valeur les paysages;

V. soit à ce qu'il élabore de nouvelles et de mieux en mieux des paysages, respecte les principes de développement durable.

Quelques pistes de solution

Des efforts de prise de conscience à l'étranger:

Royaume-Uni:
Natural England



Quelques pistes de solution

Des efforts de prise de conscience à l'étranger: Natura 2000 en Europe

- Réseau de sites écologiques pour la préservation de la diversité biologique et la valorisation du patrimoine naturel
- 2,8 M ha de terres agricoles en France

Quelques pistes de solution

Des efforts de prise de conscience à l'étranger: Natura 2000 en Europe

- Gestion contractuelle et volontaire des territoires, avec appui financier
- Ex.: préservation des habitats «agro-pastoraux» dans le Lot par une gestion collective

Quelques pistes de solution

- Des efforts de prise de conscience à l'étranger: les parcs naturels régionaux en France



Quelques pistes de solution

- **Des efforts de prise de conscience à l'étranger: Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER):**
 - **Axe d'amélioration de l'environnement et de l'espace rural par le soutien à la gestion de l'espace: primes à l'entretien des espaces naturels et du paysage**

Conclusion

- **L'activité agricole façonne les paysages ruraux**
- **La modernisation et l'industrialisation de l'agriculture - une rupture avec les paysages ruraux existants**
- **Une meilleure évaluation des impacts des changements**

Conclusion

- **Une réflexion associant l'ensemble des intervenants régionaux**
- **Des mesures de gestion des transformations des paysages agricoles significatifs**
- **Des incitations financières favorisant le maintien de l'activité agricole**



**Conseil
du paysage
québécois**

www.paysage.qc.ca